

DIRECTION GENERALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Service des opérations et de l'emploi

Sous-direction de la défense et de l'ordre public

Centre de renseignement et d'opérations de la gendarmerie

35, rue Saint-Didier - 75775 PARIS CEDEX 16

Télex :

Téléph :

N°12471 du 24 janvier 2006

DEF/GEND/OE/SDDOP/CROG

BORDEREAU D'ENVOI

DESIGNATION DES PIECES	NOMBRE	OBSERVATIONS
OBJET : Procédures relatives AUX PAN. PROCES-VERBAUX (n°- année - unité) :		REFERENCE : Lettre n°46862/DEF/GEND/OPS du 20 octobre 1975.
- N°1889/2005 BT	1	
TOTAL	1	
		TRANSMIS pour attributions.
		Le général, sous-directeur de la défense et de l'ordre public. Par ordre, le colonel chef du centre de renseignement et d'opérations de la gendarmerie
DESTINATAIRE :		
Centre national d'études spatiales Groupe d'études et d'information sur les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés (à l'attention de monsieur PATENET) 18, avenue Edouard-Belin à Toulouse (S/C du commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Haute-Garonne à Toulouse).		

GENDARMERIE NATIONALE		PROCEDURE DE RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF PROCES - VERBAL DE SYNTHESE	DOSSIER N° <u>10161</u> SOE	
Compagnie ou escadron COMPAGNIE DE			N° Pièce	N° Feuillet
Unité			1	1 000
C.U.	Procès Verbal			
03802	1889 / 2005			

(ANALYSE ET REFERENCES)

OBJET : Observation d'un OVNI.

AFFAIRE : M.

Reçu SOE le
19 JAN. 2006
Dest: sbs...

Le six janvier deux mille six à dix heures vingt-cinq minutes,
 Nous soussigné Gendarme Agent de police judiciaire, en résidence à
 Vu les articles 20, 21 du C.P.P. et les articles 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie.
 Nous trouvant au bureau de notre unité à , rapportons les opérations suivantes :

PREAMBULE

- Le 2 Novembre 2005 se présente à notre unité M.
 L'intéressé souhaite nous signaler qu'il aurait observé un OVNI, le 1er novembre 2005 entre 18 heures 25 et 19 heures, dans le ciel de

ENQUETE

- Nous procédons à l'audition de M. Il établi un croquis de « l'objet » qu'il a vu dans le ciel et qu'il a observé avec ses jumelles, (pièce n° 2).
- Le fils de M. est également entendu. Il déclare avoir observé la même chose que son père, à savoir, une boule de lumière blanche entourée d'un halo lumineux. Deux petites boules rouge se trouvaient de part et d'autre de la boule blanche, (pièce n° 3).
- Nous avons rendu compte des faits à notre commandant de brigade ainsi qu'au commandant de compagnie à
- Deux clichés sont réalisés. Ils montrent l'endroit de l'observation, (pièce n° 4).
- Mentionnons que le 1er novembre 2005 la météo était bonne, le ciel dégagé.
- Des renseignements pris en mairie de font apparaître que M. et son fils ne sont pas connus défavorablement.
- L'enquête de voisinage effectuée n'a pas permis de recueillir des témoignages supplémentaires. Il semble qu'aucun autre habitant de la commune n'ait observé le phénomène décrit par M.
- Deux semaines après sa première observation, M. a de nouveau fait appel à notre unité pour signaler les mêmes faits. Une patrouille de notre unité s'est transportée sur place et les deux militaires présents ont constaté que « l'objet » était en fait une étoile.

(DESTINATAIRES)

1	Mme la sous préfète à	Date de clôture Le 09.01.2006	Vu et transmis par :
1	Général commandant la région aérienne		
2	Direction Générale de la Gendarmerie Nationale – Bureau défense opération – Sous direction des opérations – renseignement situation.	Le capitaine la comp	commandant larmerie
1	Archives	<u>Signature</u>	

23 JAN. 2006

CLOTURE

- Après enquête, il semble que « l'observation » de M. ne peut pas être prise très au sérieux.
- Nous clôturons la présente procédure, en l'état et la transmettons à Mme la sous préfète à

Dont procès verbal fait et clos à 21200 le 06 janvier 2006.

L'Agent de Police Judiciaire

GENDARMERIE NATIONALE		PROCEDURE DE RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF PROCES - VERBAL D'AUDITION	N° Pièce	N° Feuillet
Compagnie ou escadron COMPAGNIE DE				
Unité				
C.U.	Procès Verbal			
03802	1889 / 2005		002	1
(ANALYSE ET REFERENCES)				

Le deux novembre deux mille cinq à quatorze heures cinquante-cinq minutes
 Nous soussigné Gendarme _____, Agent de police judiciaire, en résidence à
 Vu les articles 20, 21 du C.P.P. et les articles 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie.
 Nous trouvant au bureau de notre unité à _____ rapportons les opérations suivantes :

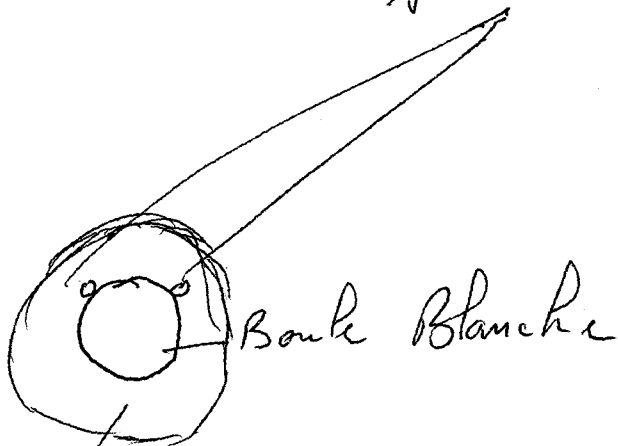
PERSONNE CONCERNEE	
NOM, PRENOMS (Pour une femme, toujours inscrire le nom de jeune fille, éventuellement suivi du nom d'épouse)	
SEXE, DATE et LIEU DE NAISSANCE (Commune, Code département ou pays)	Nationalité (si étranger)
Masculin, né le 25/06/1938 à _____	
FILIAION et SITUATION DE FAMILLE (dans le cas ou ces renseignements doivent être recueillis)	
fils de _____	
ADRESSE COMPLETE (Bâtiment, escalier, rue commune, code postal, éventuellement n° de téléphone) profession	

- Nous entendons la personne dénommée ci-dessus qui déclare :-----
- Je suis retraité de la défense nationale, j'étais en centre de transmission. La dernière place que j'ai occupé c'était à _____
- Je demeure à _____ à l'adresse ci-dessus depuis 1995. -----
- Hier soir, vers 18 heures 25, j'étais en train de regarder du foot à la télévision sur EUROSPORT (chaîne Allemande), dans ma cuisine. Je me suis levé pour aller ouvrir la porte d'entrée car le chat voulait rentrer. J'ai alors vu la chose suivante :-----
- Juste au dessus de la cheminée de la maison de mon voisin, j'ai assisté à un phénomène lumineux. C'était en fait beaucoup plus loin que la commune de _____ Il faisait nuit alors ce n'est pas facile de donner la distance de ce phénomène. J'ai vu une boule de lumière blanche très lumineuse comme l'étoile du berger, mais beaucoup plus gros. J'estime la grosseur de cette boule comme la taille de l'ongle de mon pouce. Je suis allé chercher les jumelles dans ma chambre et je suis redescendu dans la cuisine. -----
- Avec les jumelles, j'ai distingué la boule blanche avec un hallo de lumière légèrement jaune tout autour de la boule. Sur la boule, il y avait deux points rouge de chaque côté. -----
- J'ai observé cela de 18 heures 25 à 18 heures 45. A l'origine c'était fixe. Vers la fin de l'observation, le phénomène a pris de l'altitude et est parti en direction Sud Ouest. A 19 heures, il n'y avait plus rien. Je précise qu'entre 18 heures 45 et 19 heures cela s'était déplacé doucement, je ne suis pas assisté à la fin du phénomène. -----
- **QUESTION** : Avez vous remarqué un changement de forme ou de couleur du phénomène ?-----
- **REPONSE** : Non, la forme et les couleurs n'ont pas changé. -----
- **QUESTION** : Avez vous entendu un bruit particulier ?-----
- **REPONSE** : Non, aucun bruit particulier.-----
- **QUESTION** ; Avez vous remarqué une odeur particulière ?-----
- **REPONSE** : Non, pas du tout.-----
- Je précise que le ciel d'hier soir était étoilé. -----
- **QUESTION** : Suivez vous un traitement médicamenteux actuellement ?-----
- **REPONSE** : Oui, je prends de l'aspirine pour la coeur, un médicament pour la tension et un autre pour le cholestérol. Je n'avais pas consommé d'alcool.
- J'ajoute que mon fils _____ âgé de 37 ans a vu la même chose que moi. -----
- Je précise que de temps en temps je vois dans le ciel la lumière de la discothèque « _____ ».
- ce que j'ai vu hier soir n'était pas du tout cela. -----
- C'est la première fois que je vois une chose pareil. Je vous fait un croquis du phénomène observé -----
- Je n'ai rien à ajouter. -----
- A _____ le deux novembre deux mille cinq à quinze heures quinze minutes, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

2 points Rouge
sur la Boule Blanche



Boule Blanche

Halot. Curieuse légèrement jaune

GENDARMERIE NATIONALE		PROCEDURE DE RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF PROCES - VERBAL D 'AUDITION		
Compagnie ou escadron COMPAGNIE DE				
Unité			N° Pièce	N° Feuillet
C.U.	Procès Verbal	3	1	
03802	1889 / 2005			
(ANALYSE ET REFERENCES)				

Le quatorze novembre deux mille cinq à quatorze heures cinq minutes

Nous soussigné Gendarme

Agent de police judiciaire, en résidence à

Vu les articles 20, 21 du C.P.P. et les articles 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie.

Nous trouvant au bureau de notre unité à BEAUNE, rapportons les opérations suivantes :

PERSONNE CONCERNEE

NOM, PRENOMS (Pour une femme, toujours inscrire le nom de jeune fille, éventuellement suivi du nom d'épouse)

SEXE, DATE et LIEU DE NAISSANCE (Commune, Code département ou pays)

Nationalité (si étranger)

M, né le 26.12.1968 à

FILIATION et SITUATION DE FAMILLE (dans le cas ou ces renseignements doivent être recueillis)

Fils

ADRESSE COMPLETE (Bâtiment, escalier, rue commune, code postal, éventuellement n° de téléphone) profession

- Nous entendons la personne dénommée ci-dessus qui déclare :-----
- Le 1er novembre 2005, j'étais dans ma chambre, à l'étage, chez mes parents. Vers 18 heures 30 mon père m'a appelé en me demandant d'ouvrir mon « vélux » car il voulait que je vois quelque chose. J'ai alors ouvert une fenêtre qui se trouve à gauche de mon « vélux » et mon père m'a prêté ses jumelles.---
- Par rapport aux photos que vous avez fait, La chose se trouvait entre l'arbre et la cheminée de la maison. Je précise qu'il faisait nuit. -----
- Avec les jumelles, j'ai vu un point blanc, et deux points rouge de chaque côté. Cela me paraissait petit.
- A un moment donné j'ai eu l'impression que les points rouge bougeaient par rapport au point blanc du milieu. J'ai regardé cela pendant moins d'une minute et j'ai fermé la fenêtre et les volets. J'ai ensuite continué à regarder la télévision. -----
- QUESTION : Avez vous remarqué un changement de forme ou de couleur du phénomène ?-----
- REPONSE : Non, il n'y a eu aucun changement de forme ou de couleur.-----
- QUESTION : Avez vous entendu un bruit particulier ?-----
- REPONSE : Non, aucun bruit.-----
- Je précise que ce phénomène m'a paru étrange. Je n'avais jamais vu cela avant. -----
- Je vais souvent à faire des courses mais je n'ai jamais entendu parlé de quelqu'un qui aurait vu cela. -----
- Sur votre demande, je vous fait un croquis de ce que j'ai observé. -----
- A le quatorze novembre deux mille cinq à quatorze heures vingt minutes.-----
- Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher.-----

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

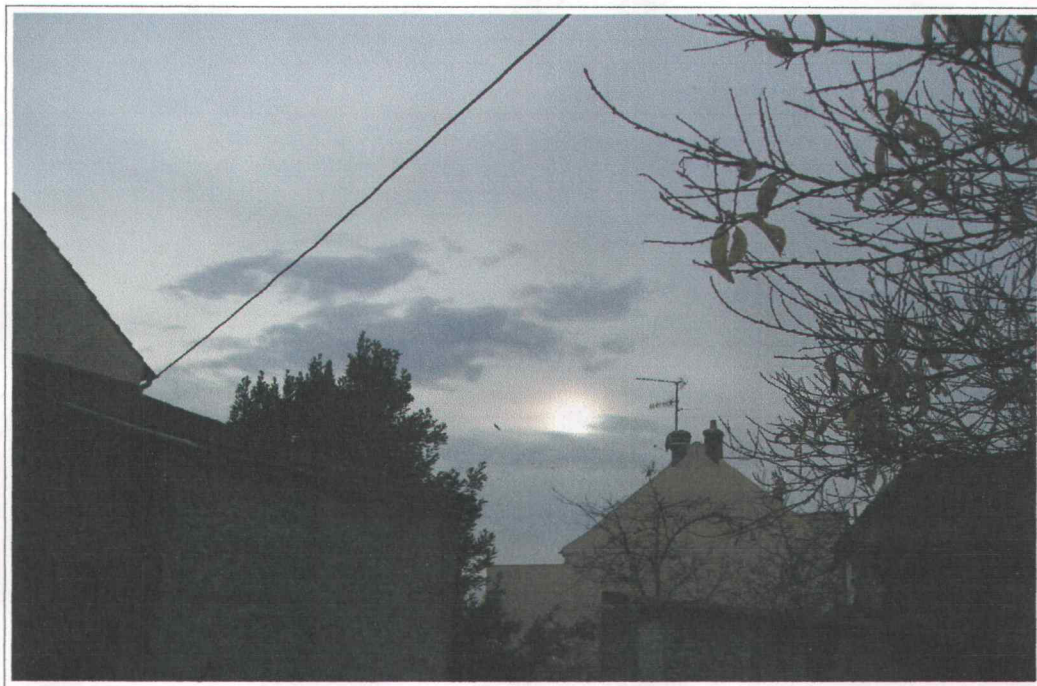
0
mint rouge

0
mint rouge

0
mint blanc

Photo n° 1

- Vue de l'endroit où M.
a observé le
phénomène.

**Photo n° 2**

- Seconde vue de l'endroit
d'observation.